01

Acteurs du développement économique

Les régions, les collectivités territoriales, les entreprises et les habitants, sont au cœur de l'activité des banques. Financer leurs investissements et leurs projets, proposer des services adaptés à tous leurs besoins sont au centre de leurs stratégies.
Acteurs de l'emploi de premier plan, les banques occupent une place essentielle au sein des territoires grâce à leur très forte empreinte socio-économique.

UN ANCRAGE TERRITORIAL

FINANCER L'ÉCONOMIE, CŒUR DU MÉTIER DE BANQUIER

Les banques aux côtés des TPE / PME et des créateurs d'entreprise
Des capitaux pour les entreprises
Les bénéfices du plan européen
Le soutien à l'innovation et à la transition énergétique
Partenariats et fonds pour les filières et pôles de compétitivité

Encadré : 103 comités des banques aux côtés des décideurs sur tout le territoire

ACCOMPAGNER LE SECTEUR PUBLIC

Des solutions de financements sur mesure
Le financement du logement social et l'aide à la transition énergétique
Des services dédiés aux collectivités

Encadré : Participation aux fonds régionaux

LES BANQUES, ACTEURS DYNAMIQUES DE L'EMPLOI

L'alternance, un axe majeur de recrutement
L'emploi de demain : forums et partenariats

UNE EMPREINTE SOCIO-ÉCONOMIQUE ESSENTIELLE

UN ANCRAGE TERRITORIAL

Nées dans les territoires, bien souvent dès le XIXe siècle, les banques possèdent une parfaite connaissance du tissu économique et des acteurs locaux. Elles contribuent à irriguer la vie économique des territoires, qu'il s'agisse des zones urbaines ou rurales, dans une relation de proximité forte avec leurs clients. L'ancrage territorial est la marque de fabrique des banques françaises.

C'est bien sûr évident pour les réseaux mutualistes et coopératifs organisés de manière décentralisée :

• le **Groupe BPCE** qui, fort de ses 105 000 collaborateurs, est présent, avec ses 15 **Caisses d'Épargne** et ses 14 **Banques Populaires**, sur l'ensemble du territoire français ainsi qu'en outre-mer ;

• le **Crédit Agricole** avec ses 39 caisses régionales couvrant les 101 départements français, ses 2411 caisses locales et ses 73 670 collaborateurs ;

• ou encore le **Crédit Mutuel** et ses 2 064 caisses locales.

Mais c'est tout aussi vrai pour les banques commerciales qui disposent de banques régionales et de centres de décisions implantés partout en France. Citons, à titre d'exemple, le **Crédit Industriel et Commercial** – née en 1859, c'est la plus ancienne banque de dépôts en France – et son réseau de banques régionales : **CIC Est**, **CIC Nord Ouest**, **CIC Ouest**, **CIC Sud Ouest**, **Lyonnaise de Banque**.

Le **Groupe Crédit du Nord** dispose quant à lui de neuf banques régionales. Celles-ci portent bien souvent encore le nom de leur fondateur, un entrepreneur local : Courtois, Laydernier, Tarneaud, Nuger… Organisées comme de véritables PME, elles sont dotées d'une large autonomie de décision et animées par des conseillers connaissant parfaitement le tissu économique local. Cette organisation permet aux clients de bénéficier des avantages d'une banque régionale, à taille humaine, et de ceux d'un groupe à dimension nationale. Ainsi, les 8 400 collaborateurs du groupe et ses 783 agences sont au service de 1,8 million de clients particuliers, 238 000 professionnels et 50 000 entreprises.

Dans les réseaux centralisés, les banques veillent aussi à proposer une offre complète de services dans des structures régionales, en particulier pour leurs clients entreprises.

Société Générale met en œuvre un dispositif renforcé d'accompagnement des entreprises en région, en termes de proximité (notamment via la création de 30 Centres d'Affaires dédiés d'ici fin 2020) et d'accès à l'expertise métier (capital investissement, fusion-acquisition, financements structurés, etc.). Avec son dispositif « Société Générale Entrepreneurs », la banque met à disposition des dirigeants-actionnaires d'entreprise une gamme complète de services et de solutions, alliant les expertises de la banque de détail, de la BFI, de la banque privée et des activités immobilières, réunies en pôles régionaux.

Les « Communautés de l'Engagement » de **BNP Paribas** veillent, dans chacune des grandes régions françaises, à l'empreinte locale de la banque, notamment dans les grands centres urbains où elle est implantée : en Seine-Saint-Denis où BNP Paribas est le premier employeur privé, à Marseille où la banque est le second employeur privé, à Bordeaux où la banque a créé 300 emplois en 2019/2020. Les « directeurs territoires » de BNP Paribas sont investis d'une mission d'engagement : il s'agit d'être l'allié et l'animateur de tous ceux qui contribuent à transformer et dynamiser un territoire, et qui innovent pour renforcer son attractivité économique, sociale et culturelle.

La Banque Postale se distingue avec un maillage territorial exceptionnel constitué de 7740 bureaux de poste à priorité bancaire en zone rurale et urbaine, 6 350 conseillers bancaires et 400 responsables de clientèle professionnelle. Elle maintient une présence dans les quartiers prioritaires de la ville avec plus de 1 900 bureaux dits « à priorité sociétale ». Par ailleurs, pour répondre aux besoins des entreprises et des collectivités locales, La Banque Postale s'appuie sur un réseau de plus de 40 centres d'affaires avec des équipes dédiées sur tout le territoire.

FINANCER L'ÉCONOMIE, CŒUR DU MÉTIER DE BANQUIER

Le développement des territoires par le financement de l'économie, au niveau local comme au niveau national, est la première priorité et l'essence même de l'activité des banques françaises.

Les banques françaises financent tous les acteurs, privés et publics, quelle que soit leur taille, grâce à un maillage de proximité sur tout le territoire. Acteurs clés des écosystèmes locaux, elles sont impliquées dans les décisions locales majeures : financements d'hôpitaux, partenariats publics-privés…

Avec 2 678 Mds€ d'encours de crédits à l'économie à fin juin 2020, en progression de 8,2% sur un an et de 54% depuis 2008, le poids des banques est fondamental dans l'accompagnement de tous les acteurs économiques sur le terrain : TPE, PME, ETI, collectivités locales… (Source : Banque de France)

Le financement des entreprises est la première priorité stratégique des banques françaises. Bien que le mix financement marchés / crédits bancaires évolue vite et que 37% des financements des entreprises passent désormais par les marchés (titres de capital ou de dette), contre 30% en 2009, le crédit bancaire reste la principale source de financement des entreprises. (Source : Banque de France)

La croissance des crédits aux entreprises en France est l'une des plus élevées de la zone euro avec +12,2% de crédits à fin juin 2020 (+6,5% en zone euro). (Sources : Banque de France et BCE)

En encours, **les crédits aux entreprises représentent 1 171 Mds€ à fin juin 2020** (+12,2% sur un an), un montant fortement accru, dans le contexte de la crise du Covid-19, par **la dis-**

↘ L'ancrage territorial est la marque de fabrique des banques françaises.

Région	Encours de crédits à l'économie
Île-de-France	804,4
Hauts-de-France	147,4
Grand-Est	173,2
Bourgogne-France-Comté	78,0
Auvergne-Rhône-Alpes	266,1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	154,7
Occitanie	161,5
Centre-Val de Loire	70,5
Nouvelle-Aquitaine	175,6
Pays de la Loire	121,0
Bretagne	109,5
Normandie	88,0
Corse	8,8

Les crédits dans les régions (à fin juin 2020 en Mds€)

Source : Banque de France

tribution massive de Prêts garantis par l'Etat (PGE) à hauteur de près de 110 Mds€ pour le seul second semestre 2020. Les crédits de trésorerie s'élèvent ainsi à 318 Mds€ (+30,5%) et les crédits d'investissement à 785 Mds€ (+5,9%). (Source : Banque de France)

Grâce à leur modèle original de banque universelle, les banques françaises proposent une palette complète de métiers pour accompagner les entreprises dans tous leurs besoins de financement et de développement.

Les banques aux côtés des TPE / PME

Les encours de crédits mobilisés pour les 1,3 million de PME présentes en France s'élèvent à 496,2 Mds€, en progression annuelle de 15,5% à fin juin 2020, tandis que l'encours de crédits aux TPE augmente de dans les mêmes proportions pour s'établir à 337,5 Mds€. (Source : Banque de France)

La France figure aux premiers rangs en Europe pour l'accès au crédit des PME : 95% des PME obtiennent, en totalité ou à plus de 75%, les crédits d'investissement souhaités et 94% obtiennent le crédit de trésorerie demandé. L'accès au crédit des TPE est aussi très favorable : 84% des TPE obtiennent le crédit d'investissement demandé, et 90% le crédit de trésorerie demandé. (Source : Banque de France, 2e trimestre 2020)

Une TPE ou PME ayant un projet peut ainsi trouver auprès des banques le financement nécessaire pour le réaliser, avec **les conditions de taux les plus favorables d'Europe** : 0,53% en moyenne en France contre 1,58% pour la zone euro. (Source : BCE, à fin juin 2020)

Le crédit ne constitue pas un obstacle à la croissance des PME en France : en effet, l'accès au financement bancaire des PME en 2018 s'est nettement amélioré comparé à 2014 et dans toutes les régions françaises, comme le confirme la Commission européenne et la BCE dans l'enquête « SAFE » (voir infographie).

Accompagnement pour la création d'entreprise, capital-investissement et capital-développement, aide à la transition énergétique et à l'innovation, mise en place de filières spécialisées… sont autant d'illustrations de la présence quotidienne des banques pour répondre aux besoins des entreprises et en particulier des PME, sur tout le territoire.

Ainsi, **Banque Populaire** est le banquier d'une PME sur deux et **Caisses d'Épargne** d'une PME sur quatre.

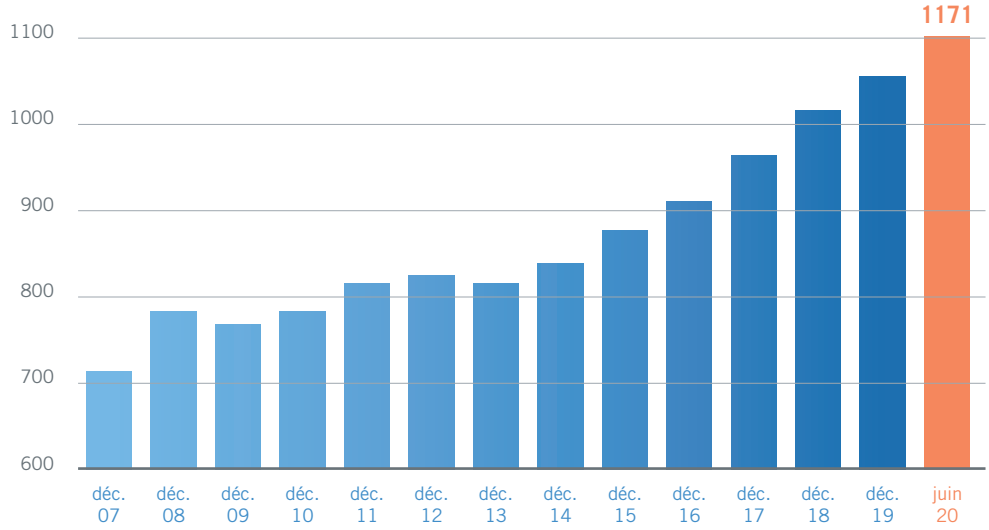

Évolution de l'encours de crédits aux entreprises (en Mds€)
Source : Banque de France

Les banques s'adaptent en permanence pour répondre aux besoins spécifiques et aux nouvelles attentes de leurs clientèles.

Le dispositif commercial de **Société Générale** à destination de la clientèle professionnelle comprend, dans toutes les agences en France, un accompagnement complet avec deux conseillers experts dédiés. La banque met à disposition des professions libérales plus de 100 espaces pros dédiés avec des conseillers experts. Et 620 espaces en libre service sont accessibles en horaires élargis. Avec la récente acquisition de la néo-banque Shine, Société Générale renforce son dispositif avec une offre complète et évolutive, disponible dès fin 2020, allant d'un compte simple 100% digital, à l'expertise du réseau d'agences et des espaces pros.

La Banque Postale propose, sous le label « Business Energies », différentes expertises selon les besoins (moyens de paiement, financement, placement, assurance…), en s'appuyant sur la proximité d'interlocuteurs dédiés et un programme annuel de rencontres sectorielles.

↘ **1171**

Mds€ de crédits aux entreprises dont près de 110 Mds€ de Prêts garantis par l'État (PGE)

Source : Banque de France, à fin juin 2020

… et des créateurs d'entreprise

Le soutien à la création d'entreprise prend de multiples formes dans les territoires : financements bancaires, partenariats avec des réseaux d'aide à la création, mise en relation des porteurs de projets avec les interlocuteurs adaptés, promotion de l'entrepreneuriat féminin ou étudiant…

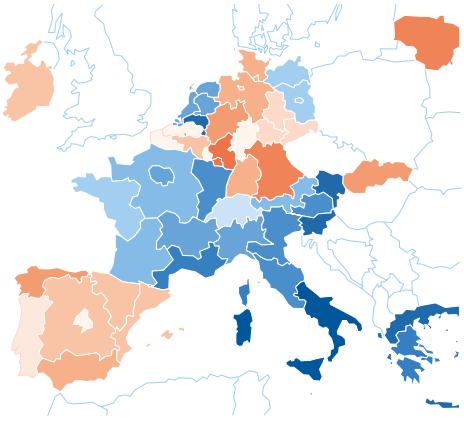

En 2014

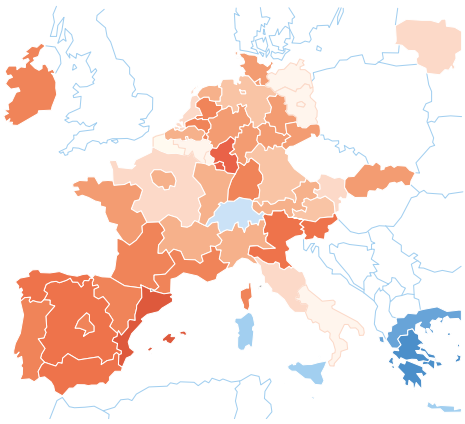

En 2018

-35 % +35 %

Accès des entreprises au financement bancaire (en % net des PME participantes)

Sources : Commission européenne et BCE - Enquête SAFE, question 9 : « Diriez-vous que l'accès aux prêts bancaires pour votre entreprise s'est amélioré, est resté inchangé ou s'est détérioré au cours des six derniers mois ? » (Les zones en bleu indiquent une détérioration, les zones en orange indiquent une amélioration de l'accès au financement).

À travers la plateforme #LancezVous (www.lancezvous.bnpparibas), **BNP Paribas** permet aux créateurs d'entreprise de faire appel à des partenaires pour les accompagner dans leurs démarches de création d'entreprise sur leur territoire : étude de marché, conseil juridique, comptabilité, accompagnement dirigeant.

Le **Crédit Mutuel Océan** contribue à la création ou reprise d'entreprises et au maintien de l'emploi grâce au prêt d'honneur Avenir Océan. En 2019, 250 prêts d'honneur ont été accordés et 307 emplois ont été créés ou sauvegardés. Avec son partenaire « jadopteunprojet.com », le Crédit Mutuel Océan propose aussi de renforcer l'apport personnel des créateurs en les aidant à réaliser une collecte de dons via ce site de financement participatif.

Le **Crédit Agricole** dispose d'un maillage de centres d'affaires dédiés aux PME et ETI extrêmement dense en France. Les caisses régionales capitalisent sur leur ancrage local pour créer des liens entre les porteurs de projets et les interlocuteurs locaux susceptibles de les aider, notamment lors de « Cafés de la création ». Lors de ces rencontres informelles, les partenaires de projets échangent avec des représentants de CCI, de chambres des métiers, des experts-comptables et des avocats… En 2018, 27 caisses régionales ont organisé 250 Cafés avec les acteurs de la création d'entreprise.

Créée dans plusieurs fédérations régionales du **Crédit Mutuel**, Créavenir est une association d'aide à la réalisation de projets tournés vers l'emploi. En Normandie, forte de 24 années d'existence, Créavenir propose notamment aux bénéficiaires des prêts d'honneur à 0% sans garantie avec un plafond de 8 000 € et une durée maximale de 60 mois. Depuis 1996, Créavenir Normandie a contribué à la création de 1 492 entreprises et de 1 652 emplois.

Le programme #FemmesDeTalent de la **Caisse d'Épargne** comporte de nombreux engagements et initiatives : nomination de référent(e)s dédié(e)s à l'entrepreneuriat féminin dans les Caisses d'Épargne, signature de plans d'actions régionaux pour piloter les progrès de l'entrepreneuriat des femmes dans les territoires, soutien aux réseaux d'accompagnement à la création ou à la reprise d'entreprise, ou encore le développement de solutions de financement.

Partenaires historiques en matière d'inclusion financière et d'insertion professionnelle, les **Caisses d'Épargne** et leur **Fédération nationale (FNCE)** sont associées au programme Cap'Jeunes de France Active qui accompagne les jeunes de moins de 26 ans, éloignés de l'emploi et engagés dans la création ou la reprise d'une entreprise.

En partenariat avec Pépite France, premier réseau national d'étudiants entrepreneurs, les **Banques Populaires** ont créé Pépite Factory, une association qui facilite la création d'entreprise par les étudiants. Par ailleurs, la **Banque Populaire Lorraine Champagne** a été l'un des principaux soutiens du Pôle Entrepreneuriat Etudiant de Lorraine (PEEL), déclinaison régionale du programme Pépite France au sein de l'Université de Lorraine, lors de sa création.

Des capitaux pour les entreprises

Afin de favoriser la dynamique de croissance des entreprises, le **Crédit Agricole** développe son dispositif de capital-investissement dans les territoires. Plusieurs fonds accompagnent l'innovation en région via la prise de participations dans des start-up ou la prise de participations minoritaires dans les ETI et PME. En 2018, le groupe Crédit Agricole a mobilisé 300 M€ en capital investissement pour les ETI et PME à travers le fonds Crédit Agricole Régions Développement.

Nord Capital Investissement, filiale du **Crédit Agricole Nord de France**, est la plus importante structure de capital-investissement dédiée aux entreprises de la région avec 90 M€ investis au capital d'une quarantaine de PME et ETI régionales pour les aider à se développer.

Crédit du Nord Corporate Finance, l'entité du groupe Crédit du Nord dédiée aux opérations de haut de bilan, accompagne les dirigeants et les actionnaires dans leurs projets stratégiques : sa filiale Etoile ID (Investissement Développement) intervient au capital d'entreprises, notamment de PME, afin d'accompagner leur évolution ; les montants investis vont de 1 à 5 M€ dans des entreprises présentes sur tout le territoire et tous les secteurs d'activité.

Les capitaux investis sur fonds propres de **Crédit Mutuel Equity** et ses filiales s'élevaient

à fin 2019 à 2,6 Mds€ dans près de 350 participations sur tous les territoires, dont 88% dans des entreprises non cotées.

Océan Participations, filiale du **Crédit Mutuel** en capital développement, est facilitatrice de projets pour les entreprises. Elle a pour objectif de pérenniser les entreprises du territoire en y maintenant les centres de décision. Par sa connaissance du tissu économique local, ce partenaire des PME/PMI accompagne depuis plus de 30 ans les entreprises en Vendée, Charente-Maritime et Deux-Sèvres.

BNP Paribas Développement soutient le développement des PME et ETI. Depuis 2016, une structure dédiée au capital innovation accompagne la croissance des start-up à potentiel. 9 antennes régionales sont à disposition des clients. À fin 2019, 1 005 M€ ont été investis dans 422 participations.

L'accompagnement en fonds propres des entreprises en région est un axe de développement stratégique pour les **Caisses d'Épargne** avec 17 structures régionales et une société de capital risque nationale (**Caisse d'Épargne Développement**).

Les bénéfices du plan européen

Dans le cadre du Plan d'investissement pour l'Europe, dit « Plan Juncker », les banques françaises contribuent au financement de TPE/PME sur le territoire.

En 2019, **Banque Populaire**, la Fédération Nationale des Socama (société de caution mutuelle qui garantit les prêts des artisans, commerçants et professions libérales) et le Fonds européen d'investissement (FEI) ont signé un accord de contre-garantie de prêts à hauteur de 2 Mds€ sur trois ans, dans le cadre du Plan Juncker et du programme européen COSME pour la compétitivité des PME. Cet accord bénéficie à plus de 65 000 TPE françaises. Les programmes de contre-garantie du FEI ont déjà permis à Banque Populaire et aux Socama de financer 200 000 TPE françaises pour un montant de 6 Mds€.

Le groupe **Crédit du Nord** a signé avec le FEI un accord d'un montant de 100 M€ destinés au financement d'entreprises innovantes en France : il permet aux banques du groupe d'accorder plus de 200 prêts à des PME et ETI à des conditions avantageuses.

Dans le cadre des relations de **BNP Paribas** avec la Banque européenne d'investissement (BEI), plus de 1,4 Md€ de prêts bonifiés ont été accordés aux PME. Une enveloppe « Climate Action » de 150M€ a été mise en place pour financer des investissements liés à la transition énergétique.

En juillet 2020, la BEI a accordé, dans le cadre de son programme post-covid19, deux lignes de crédit d'un montant total de 600 M€ qui permettront à **Crédit Mutuel Alliance Fédérale** de prêter plus de 1,2 Md€ aux PME et ETI françaises.

Le soutien à l'innovation et à la transition énergétique

Les caisses régionales du **Crédit Agricole** ont développé un concept innovant d'incubateurs territoriaux reliés en réseau appelés « Le Village by CA ». Cet écosystème créateur de valeur et pépinière de start-up soutient des projets à fort potentiel. Depuis 2014, 34 Villages ont été créés. Bénéficiant d'un environnement à la pointe de la technologie et au cœur des régions, les start-up de chaque « Village by CA » évoluent dans un écosystème d'« open innovation » aux côtés de multiples partenaires privés et publics. À ce jour, 950 start-up ont été accompagnées par un réseau de 600 partenaires.

Deux fonds d'investissement permettant au **Crédit Agricole** d'investir dans le capital innovation ont été dotés à hauteur de 150 M€ depuis 2017. Le fonds CA Innovations et Territoires a notamment pour objet d'investir dans de jeunes sociétés technologiques et/ou innovantes opérant en priorité dans les six domaines stratégiques du Groupe (énergie et environnement, logement, agriculture-agroalimentaire, santé-bien vieillir, tourisme et mer).

Le **Crédit du Nord** a créé le Carré des innovateurs, un lieu dédié à l'accompagnement des jeunes pousses d'Île-de-France. Première région économique de France, c'est aussi un territoire extrêmement fertile pour l'éclosion de projets innovants et disruptifs, autour d'un

Christine Fabresse
Directrice générale en charge de la Banque de proximité et Assurance,
membre du directoire du Groupe BPCE

CONTRIBUER À LA VITALITÉ DE NOS TERRITOIRES ET LES ACCOMPAGNER DANS LEURS ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT

Depuis leur origine, les **Banques Populaires** et les **Caisses d'Épargne** accompagnent les évolutions de la société et sont des acteurs essentiels du développement des régions.

Banques coopératives appartenant à 100% à leurs clients sociétaires, notre proximité avec nos clients et notre connaissance des écosystèmes locaux publics et privés font de nous des contributeurs essentiels de la vie économique des territoires.

Nous sommes aujourd'hui le deuxième acteur bancaire en France et nous finançons 20% de l'économie française et l'ensemble des acteurs économiques, qu'ils soient particuliers, professionnels, entreprises, associations ou collectivités locales.

Nous sommes ainsi la première banque des PME en France et la deuxième banque des particuliers. La capacité d'action du **Groupe BPCE** s'appuie sur l'engagement et le savoir-faire des équipes de ses 29 banques en région - 14 **Banques Populaires** et 15 **Caisses d'Épargne** - auxquels s'ajoutent les expertises de la **Banque Palatine** et de **Natixis**. Par ailleurs, nos solutions d'offres digitales sont parmi les meilleures du marché.

Notre modèle coopératif décentralisé repose sur l'existence de banques régionales autonomes et proches des clients grâce à leur maillage territorial. Les banques du groupe ont ainsi tous pouvoirs de décisions rapides et une compréhension fine des besoins des clients en fonction des caractéristiques propres aux marchés locaux. Cette relation de confiance dans la durée et en proximité nous confère une responsabilité qui s'exerce dans de nombreux domaines dont la dimension économique ne peut être la seule composante.

Ainsi, depuis le début de la crise sanitaire qui a conduit à une crise économique sans précédent, les équipes des **Banques Populaires** et les **Caisses d'Épargne** se sont mobilisées sans compter afin de proposer très vite à leurs clients des solutions personnalisées et les soutenir dans ce moment exceptionnel : PGE (Prêt garanti par l'état), reports d'échéance, solutions de gestion à distance, paiement sans contact, plans hôpitaux, étudiants. Parallèlement notre mobilisation s'est doublée d'un vaste mouvement de solidarité : envers les personnels soignants, dans un premier temps, pour faire face à l'urgence de la situation, puis dans un second temps, envers le tissu associatif local, pour venir en aide aux personnes les plus fragiles.

Être au service de nos clients au sein des territoires, telle est et restera notre vocation.

écosystème très favorable à l'émergence de start-up.

Le **Groupe BPCE** soutient la transition énergétique et écologique des territoires en finançant les acteurs de la filière énergie renouvelable et en accompagnent l'ensemble de ses clients dans la transformation de leur mix énergétique et de leur modèle d'affaires.

Les **Caisses d'Épargne** ont déployé sur l'ensemble du territoire le dispositif Néo Business conçu pour répondre aux besoins d'accompagnement et d'investissement des entreprises innovantes et des start-up.

Pour faciliter les interactions entre les acteurs de la nouvelle économie et permettre aux entreprises de croissance de consolider leur développement, la **Banque Populaire** a mis en place NextInnov, un dispositif d'accompagnement dédié aux entreprises innovantes, start-up ou PME établies.

Banque Populaire et **Bpifrance** ont signé en 2018 un partenariat pour soutenir la croissance des entreprises innovantes. Elles prévoient ainsi de conjuguer leurs expertises, de mener des actions conjointes au niveau régional, et de promouvoir des dispositifs d'accompagnement de ces PME.

BNP Paribas dispose de 60 Pôles WAI (We Are Innovation) en France, dont un dédié aux Fintechs, composés de collaborateurs dédiés aux entreprises innovantes. Leur connaissance des écosystèmes locaux et régionaux de l'innovation leur permet de proposer un accompagnement bancaire sur mesure (WAI Banking). À fin 2020, la somme de 100 M€ aura été investie dans des start-up innovantes.

BNP Paribas accompagne la transformation énergétique de ses clients. Partout en France, des experts sont présents pour proposer des solutions sur chacun des trois domaines d'actions d'une entreprise pour conduire sa transition énergétique : l'immobilier, les transports et la mobilité, les actifs mobiliers.

La Banque Postale est fortement engagée dans la transition écologique avec plusieurs dispositifs. Les "prêts verts" aux collectivités locales ont permis de financer près de 100 projets à impact écologique depuis un an pour un total de 700 M€. La banque de financement et d'investissement ne sélectionne que des projets liés à la transition énergétique. En matière de financement participatif, Lendopolis finance des projets d'énergies renouvelables.

Partenariats et fonds pour les filières et pôles de compétitivité

Dans chaque région, **BNP Paribas** développe des liens opérationnels avec les pôles de compétitivité ou encore les « clusters », ces groupes d'entreprises et d'institutions partageant un même domaine de compétences, proches géographiquement, reliées entre elles et complémentaires. La banque est partenaire de France Clusters, réseau de plusieurs centaines de pôles de compétitivité, clusters et autres structures d'accompagnement et d'accélération des PME dans toute la France.

Le tourisme et la mer sont des secteurs clés pour le développement de nombreux territoires français. En Bretagne notamment, avec 65 000 emplois liés à la mer, l'économie bleue est un vecteur de croissance essentiel pour la région. Les caisses régionales du **Crédit Agricole** ont ainsi mis en place en 2018 une filière mer et proposent aux acteurs du tourisme une offre dédiée.

Les banques du **Groupe BPCE** soutiennent l'ensemble des filières bleues de l'économie maritime. En mai 2019, **Crédit Maritime Grand Ouest**, **Banque Populaire du Nord** et la **Caisse d'Épargne Normandie** ont signé un protocole d'accord pour le lancement du fond « Normandie littoral » pour le développement de l'économie du littoral normand. Toujours à travers sa marque Crédit Maritime, **Banque Populaire Grand Ouest** avait lancé, en 2018, Mer invest, un fonds d'investissement à l'attention des acteurs du secteur.

103 COMITÉS DES BANQUES AUX CÔTÉS DES DÉCIDEURS SUR TOUT LE TERRITOIRE

Les 103 Comités des banques de la FBF mobilisent plus de 2 500 banquiers dans toute la France pour dialoguer avec les représentants locaux des pouvoirs publics, des entreprises ou des consommateurs. Ces Comités territoriaux sont au plus près des acteurs économiques, politiques, éducatifs et sociaux (MEDEF, CPME, CCI, CESER, CTRC…) et participent activement à leurs réunions. Ils mènent de nombreuses actions d'information sur le terrain suivant quatre grands axes :

- **la sécurité** : depuis plus de 5 ans, des réunions régulières sont organisées, notamment à destination des chefs d'entreprise, avec le concours de la Police Judiciaire et en partenariat avec les MEDEF, CPME et CCI des territoires. Près de 500 chefs d'entreprises ont ainsi été sensibilisés à Lille, Saint-Étienne, Lyon, Toulouse, Saint-Lô… en 2018.

- **l'éducation financière** : les Comités sont résolument engagés dans l'action « J'invite 1 banquier(e) dans ma classe » qui, depuis 5 ans, sensibilise les élèves de CM1-CM2 aux notions de budget, de moyens de paiement, d'épargne et de sécurité. Cette implication dans l'éducation financière se concrétise aussi par des partenariats avec près de 20 Écoles de la 2ème chance (E2C) en vue de réaliser des ateliers budget pour les jeunes en cours de réinsertion.

Avec l'objectif de mieux se connaître pour mieux accompagner les personnes en situation de fragilité financière, plusieurs Comités se sont également rapprochés de Centres Communaux d'Action Sociale (Lille, Reims, Grenoble, Besançon…) ou de Conseils départementaux (notamment celui du Pas-de-Calais) pour sensibiliser les travailleurs sociaux sur les sujets de la banque au quotidien.

↘

Près de 60 partenariats dans toute la France

PRÈS DE 100 **TRAVAILLEURS SOCIAUX ET REPRÉSENTANTS DES CONSOMMATEURS PRÉSENTS DANS LES CTRC** RENCONTRÉS CHAQUE ANNÉE

2500 BANQUIERS DANS LES 103 COMITÉS FBF

« J'invite 1 banquier(e) dans ma classe » : des centaines d'interventions tous les ans

1 000 JEUNES DES E2C DANS LES ATELIERS BUDGET CHAQUE ANNÉE

Plus de 500 chefs d'entreprises sensibilisés à la sécurité par an

• **le dialogue avec les consommateurs** : en vue d'améliorer le dialogue avec les associations de consommateurs sur le terrain, 10 partenariats ont été conclus avec des Centres techniques régionaux de la consommation (CTRC) qui regroupent des dizaines d'associations de consommateurs sur leur territoire. Des réunions d'échange et des sessions de sensibilisation sont organisées pour leurs salariés et bénévoles. Dans le cadre de ces actions, les Comités s'appuient sur le programme pédagogique de la FBF « Les clés de la banque » et sa collection de mini-guides.

• **le soutien à l'entrepreneuriat** : de nombreuses rencontres banques-PME sont organisées et des collaborations sont développées avec des associations d'aide à la création d'entreprise telles que Les Déterminés, Action'elles ou Les Entrep'. En outre, 14 partenariats ont été signés avec le réseau France Active. Les Comités contribuent au déploiement sur le terrain de la plateforme digitale « Dispositif Crédit 50 k€ » lancée par la FBF et l'Ordre des experts comptables en 2018, afin de permettre aux entrepreneurs de s'appuyer sur leur expert-comptable pour une demande de financement.

Membres des MEDEF territoriaux, les banques coorganisent ou participent aux multiples manifestations des associations professionnelles ou chambres consulaires (speed dating pour les entrepreneurs, ateliers de la création…) en leur nom propre ou au sein des Comités de la FBF.

Les Comités entretiennent aussi des relations régulières avec les représentants de la Banque de France et ceux du dispositif « correspondant TPE ».

ACCOMPAGNER LE SECTEUR PUBLIC

Pour les collectivités, les banques proposent de nombreuses solutions de financement et offres de services spécifiques : diagnostics, outils de financement… Elles jouent aussi un rôle d'expert et de conseil auprès des décideurs des collectivités territoriales. Elles les accompagnent dans leurs projets d'infrastructures, de transition énergétique et numérique (réseau très haut débit), ou encore en matière de logement social.

L'encours des crédits aux administrations publiques dans leur ensemble (administrations publiques centrales et locales, caisses de sécurité sociale) s'élève à 214 Mds€ à fin juin 2020, en croissance de 2,6% sur un an. L'encours des crédits d'investissement représente 179 Mds€ et les crédits de trésorerie 27 Mds€. (Source : Banque de France)

Pour les seules administrations publiques locales, l'encours des crédits atteint 161 Mds€ à la fin du 2e trimestre 2020, quasiment stable sur un an (+1%). L'encours des crédits d'investissement s'élève à 149 Mds€ (stable sur un an) et l'encours des crédits de trésorerie à 7 Mds€ (+36% sur un an). (Source : Banque de France)

Les collectivités locales françaises ont emprunté 8,3 Mds€ en 2019, un recours accru par rapport à 2018 (7 Mds€). Ces besoins de financement sont couverts à 64,4% auprès des banques, contre 55,8% en 2015. Comme chaque année depuis 2015, **La Banque Postale,** forte de son partenariat avec la **SFIL**, est le premier prêteur bancaire des collectivités locales avec 45,4% des crédits bancaires accordés. Elle est suivie par le **Groupe BPCE** (19,5%), **Société Générale** (15,6%) et **Crécit Agricole** dont **CA CIB** (14,5%). (Source : Observatoire Finance Active 2020 de la dette des Collectivités Locales)

Concernant le secteur public local dans son ensemble (collectivités, bailleurs sociaux, entreprises publiques locales et établissements de santé), **La Banque Postale** est aussi un acteur de référence : elle est notamment le premier financeur des hôpitaux publics et accompagne plus de 1000 acteurs de la santé en France.

Des solutions de financements sur mesure

En véritables partenaires des collectivités locales, les banques accompagnent le développement d'activités, d'entreprises publiques et d'infrastructures qui dynamisent les territoires, grâce à des solutions de financement diverses.

Société Générale est leader dans plusieurs domaines du financement public (émissions obligataires ou bons de trésorerie pour le secteur public, financement de matériel roulant pour le compte des collectivités territoriales…). Elle est partenaire de l'aménagement du territoire avec la création d'un pôle regroupant l'ensemble des métiers de l'immobilier pour répondre aux spécificités des demandes locales et régionales d'aménagement.

La Banque Postale accompagne toutes les collectivités, y compris les plus petites (50% des contrats concerne des communes de moins de 5 000 habitants), avec une offre adaptée à leurs attentes : prêts à moyen et long terme, prêts relais et lignes de trésorerie. Elle a aussi développé, avec Domiserve, des services pour le financement de l'action sociale, la gestion des plans d'aide et l'organisation des prestations de services à la personne.

Le **Crédit Mutuel** finance les projets à court terme des collectivités locales : préfinancements de certaines rentrées (TVA, subventions…), réalisation de lotissements, acquisitions foncières… Il propose aussi des crédits pour les projets d'investissement amortissables à moyen ou long terme (voirie, eau, assainissement, éclairage public, transport, équipements sportifs et culturel, aménagements urbains…) et des lignes de trésorerie.

Les **Caisses d'Épargne** proposent des solutions de financement sur mesure pour répondre aux besoins spécifiques des collectivités et des établissements publics locaux avec des conventions de financement. Conçues pour optimiser le financement des projets, ces conventions assurent un financement annuel ou pluriannuel de l'investissement.

La Banque Postale favorise le développement économique, touristique et énergétique des

territoires. Elle met au service des intervenants publics ou privés une équipe dédiée au financement d'actifs et de projets (énergies renouvelables, haut débit, infrastructures…). Elle participe entre autres au financement de réseaux d'initiative publique en fibre optique.

Unifergie, filiale du **Crédit Agricole**, accompagne de multiples projets - concernant l'énergie et l'environnement, la construction d'infrastructures liées à la santé, le vieillissement ou l'éducation, la mise en place de réseaux d'initiative publique très haut débit, l'éclairage - avec des solutions de financement adaptées aux spécificités des marchés de partenariat public-privé et de la délégation de service public.

Afin de désenclaver les territoires ruraux et à faible densité de population, les banques du **Groupe BPCE** sont engagées dans le financement du très haut débit en France.

Dans le cadre de partenariats publics-privés ou par l'intermédiaire de Fonds d'Investissement et de Développement des Partenariats Public-Privé (FIDEPP) gérés par Natixis Investment Managers, les **Caisses d'Épargne** financent de grands projets et infrastructures tels que établissements publics de santé, universités, transports urbains… contribuant ainsi à la vie et au développement des territoires.

En mai 2019, **Société Générale** a lancé la startup LaVilleE+ qui a pour objectif d'accompagner les grands donneurs d'ordre publics et privés dans la réalisation de quartiers et d'îlots urbains alignés sur les objectifs du développement durable, de l'économie circulaire et de la résilience.

PARTICIPATION AUX FONDS RÉGIONAUX

Les banques contribuent aux fonds d'investissement à vocation régionale dont elles sont souvent actionnaires fondateurs.

C'est le cas par exemple du fonds régional OSER voulu par la région Auvergne-Rhône-Alpes pour apporter des financements nécessaires au développement de sociétés de projets et de projets locaux dans le domaine des énergies renouvelables. Créé en 2013, il compte trois banques parmi ses fondateurs : la **Banque Populaire Auvergne-Rhône-Alpes**, la **Caisse d'Épargne Rhône-Alpes** et le **Crédit Agricole Sud Rhône-Alpes**.

BNP Paribas a créé le Wai Investment Fund pour investir dans des fonds régionaux et nationaux sectoriels de capital-amorçage et de capital-risque : en Nouvelle Aquitaine, Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes, Hauts-de-France, Normandie, Grand-Est, Bretagne…

Créé en 2014, Cap Innov'Est est une déclinaison interrégionale du Fonds national d'amorçage géré par Bpifrance Investissement, auquel ont abondé les régions Grand-Est et Bourgogne-Franche-Comté ainsi que des actionnaires privés parmi lesquels la **Caisse d'Épargne d'Alsace**, la **Caisse d'Épargne Bourgogne-Franche-Comté**, **BNP Paribas**.

Le financement du logement social

Les investissements dans le logement social sont au cœur de l'action publique d'une collectivité locale : construction, rénovation, aménagement du territoire avec des investissements en direct ou par délégation de service public…

Pour le financement du logement social, les banques proposent plusieurs prêts sociaux réglementés : le Prêt locatif social (PLS), le Prêt locatif intermédiaire (PLI) ou le Prêt social location-accession (PSLA). Ces prêts réglementés sont réservés aux bailleurs qui s'engagent à louer à des personnes à revenus modestes et pour un loyer plafonné. Ils peuvent être souscrits par des organismes HLM ou par des personnes privées qui ont passé une convention avec l'État concernant la durée de location.

Avec 10,3 Mds€ d'encours de crédit, les **Caisses d'Épargne** sont le premier financeur privé du logement social et un opérateur majeur avec 220 000 logements en gestion via Habitat en Région soit 450 000 personnes logées fin 2019.

Le groupe **Crédit Mutuel** est un contributeur majeur du financement de ce secteur avec 1 350 M€ d'encours de prêts sociaux réglementés (PLS et PSLA). Il agit également dans ce secteur par le biais de deux filiales : Atlantique

Habitations, filiale du **Crédit Mutuel Loire-Atlantique et du Centre-Ouest** et Armorique Habitat, filiale du **Crédit Mutuel Arkéa**.

Le **Crédit Agricole** accompagne deux collectivités publiques sur trois et un organisme de logement social sur deux, en particulier par la distribution des prêts sociaux réglementés.

La Banque Postale est aussi un partenaire historique de deux tiers des bailleurs sociaux qu'elle accompagne sur l'ensemble de leurs besoins, du financement à la gestion des flux et l'encaissement des loyers.

… et l'aide à la transition énergétique

Hôpitaux, bâtiments administratifs, écoles, logements sociaux… la rénovation thermique des bâtiments publics et/ou administrés représente un chantier majeur et coûteux pour les collectivités territoriales. Afin de les accompagner dans leurs projets de transition énergétique, les banques leur offrent des solutions aussi innovantes que diverses.

La Banque Postale accompagne les collectivités locales dans leurs projets de transition écologique (mobilité propre, eau, assainissement, rénovation énergétique des bâtiments publics, production d'énergie renouvelable) avec des prêts « verts » refinancés par des obligations vertes émises par la **SFIL**. Une cinquantaine de projets ont été financés en 2019.

Les **Banques Populaires** et **Caisses d'Épargne (Groupe BPCE)** sont engagées auprès des collectivités régionales pour la mise en place de prêts d'accompagnement aux politiques de rénovation thermique des logements. Elles sont par exemple actionnaires de structures régionales dédiées dans les régions Grand Est (dispositif Oktave) et Occitanie (AREC).

Dans les Yvelines, l'unité de méthanisation du Zoo de Thoiry, financée par **BNP Paribas** et par l'investissement en capital de BNP Paribas Développement, permettra de produire assez d'énergie pour chauffer 7 communes aux alentours.

À Bordeaux, un immeuble de logements sociaux est équipé de radiateurs innovants : grâce à des calculs informatiques, confiés par **BNP Paribas** à la start-up Qarnot Computing, les processeurs à l'intérieur des radiateurs chauffent gratuitement les appartements.

Des services dédiés aux collectivités

La Banque Postale joue un rôle d'expert et de conseil auprès des petites communes et des plus grandes collectivités. Elle leur propose des études sur les collectivités locales, des formations d'élus, ou encore des outils d'analyse comparative du profil financier de la commune...

Pour les décideurs des collectivités territoriales, les **Caisses d'Épargne** ont mis en place plusieurs outils : l'Observatoire qui offre un état des lieux complet de l'investissement public local français, et le Diagnostic socio-économique et financier qui apporte une aide pour le débat d'orientation budgétaire. Les **Caisses d'Épargne** proposent aussi une solution digitale inédite aux communes : l'outil Numairic leur permet d'effectuer leur demande de financement 24h/24 et 7j/7 directement en ligne et d'obtenir immédiatement une proposition de crédit.

Les filiales spécialisées de **Société Générale** proposent des solutions de réduction de coût en externalisant la gestion de services ciblés comme la gestion de parc automobile (ALD) ou l'affacturage (Société Générale Factoring).

En Île-de-France, **Société Générale** a mis en place une équipe dédiée et s'engage à hauteur de 3 Mds€ pour le financement du Grand Paris d'ici 2024. Cette enveloppe complète les 2,5 Mds€ déjà investis depuis 2018 dans ce projet majeur pour la région. Son engagement s'articule autour de trois axes avec un haut standard de RSE : être le partenaire des collectivités territoriales, bâtir la métropole de demain (ville intelligente et durable) et financer les grandes entreprises et PME qui contribuent à la mutation urbaine du Grand Paris.

LES BANQUES, ACTEURS DYNAMIQUES DE L'EMPLOI

L'emploi est un objectif stratégique des groupes bancaires partout en France. Valoriser et fidéliser les équipes, diversifier les recrutements, faire progresser l'égalité des chances sont les principaux enjeux d'une vraie intégration sociale et professionnelle et d'une mobilité dans les régions.

Le secteur bancaire français est un acteur dynamique du marché de l'emploi avec **44 000 recrutements sur le territoire en 2019.** C'est ainsi l'un des premiers employeurs du secteur privé : **360 000 personnes travaillent dans les banques** en 2019, représentant 1,8% de l'emploi salarié privé.

Les banques proposent des emplois pérennes : près de 7 recrutements sur 10 se font en CDI.

En outre, plus de 98% des salariés en poste dans les banques bénéficient d'un contrat de travail à durée indéterminée. Ces emplois sont aussi de plus en plus qualifiés : les jeunes diplômés de niveau Bac +4/5 représentent plus de la moitié des recrutements (60 % en 2019).

L'alternance, un axe majeur de recrutement

La profession bancaire attache une grande importance à l'insertion professionnelle des jeunes, notamment dans le cadre de l'alternance qui permet à de nombreux jeunes de bénéficier d'une formation en entreprise parallèlement à leur cursus scolaire. Chaque année, le secteur forme, grâce au contrat de professionnalisation ou d'apprentissage, plus de 10 000 jeunes via un réseau de **23 Centres de Formation d'Apprentis (CFA) bancaires.**

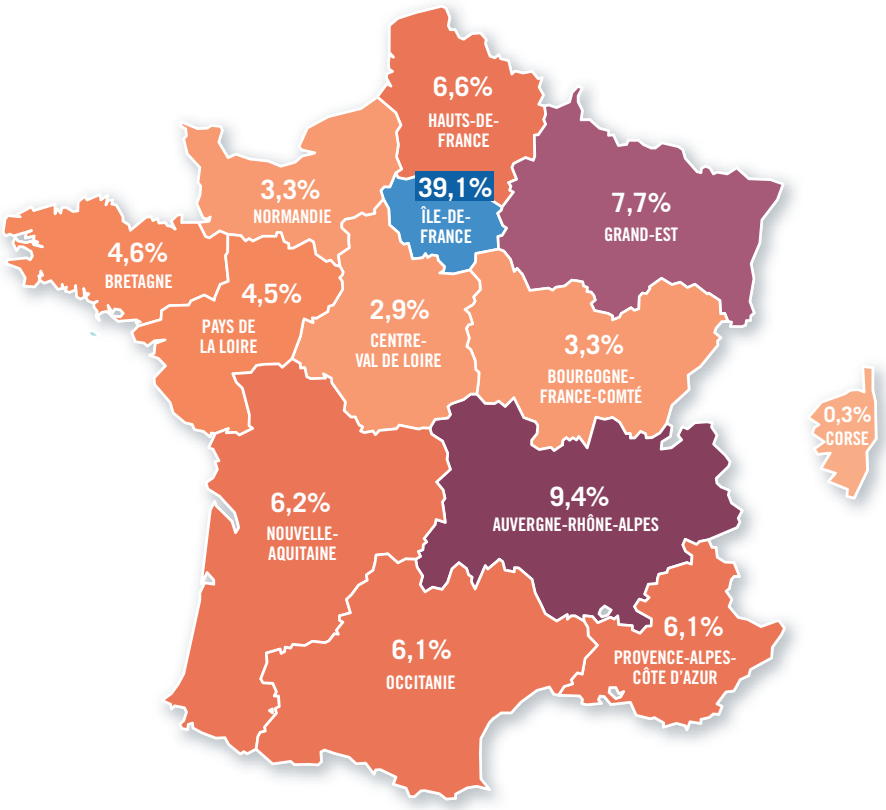

Répartition des effectifs dans les banques en France

Source : Estimations FBF - à fin 2019

En 2019, **les banques ont accueilli plus de 6 900 nouveaux alternants** (apprentis ou contrats de professionnalisation). Il s'agit d'un mode de recrutement efficace pour les entreprises et qui permet une bonne insertion professionnelle : ainsi sur la promotion 2017, 65% des alternants occupaient un emploi six mois après l'obtention de leur diplôme et pour plus de 58% dans la même entreprise d'accueil. (Source : banques AFB)

À titre d'exemple, 4 000 alternants auront été recrutés au **Crédit Mutuel Alliance Fédérale** sur la période 2018/2020, soit un rythme d'accroissement de 40%, avec à la clé un CDI pour 80% d'entre eux. 25% des postes sont réservés aux jeunes issus des quartiers prioritaires de la ville ou habitant des communes rurales de moins de 5 000 habitants.

Au **Crédit Mutuel Arkéa**, plus de 1 000 jeunes stagiaires et alternants ont été accueillis en 2019 et 31% ont été recrutés à l'issue de leur stage.

L'emploi de demain : forums et partenariats

Afin de préparer l'emploi de demain, les banques développent diverses formes de relations avec le monde de l'enseignement : forums des métiers, partenariats avec des écoles ou des universités…

Chaque année, les banques participent à des **dizaines de forum des métiers** sur l'ensemble du territoire organisés avec les universités, les écoles mais aussi Pôle emploi, les CCI, les collèges, les salons de l'étudiant… C'est l'occasion de présenter la diversité des métiers de la banque et les formations qui peuvent y mener.

Partout en France, les caisses régionales de **Crédit Agricole** nouent des partenariats avec des universités et des grandes écoles pour faire connaître les métiers de la banque aux étudiants et leur permettre, par la suite, d'intégrer une entreprise bancaire. Ces liens peuvent se traduire par la création de filières comme

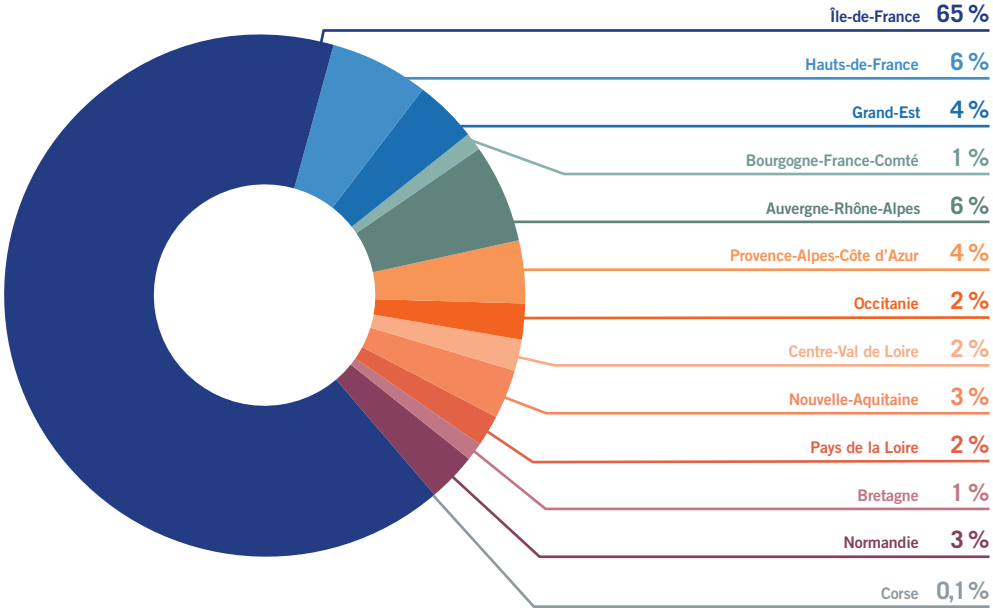

Embauches dans les banques en 2019 (périmètre des banques AFB)

Source : Observatoire des métiers de la banque

le domaine finances et risques qui compte un Master 2 « Conseiller Clientèle de Professionnels » à Strasbourg, un autre de « Management administratif et financier » à Besançon, une chaire en « Management associatif et Économie solidaire » à la Reims Management School, la section « banque assurances » à l'Université de Chaumont…

À Nancy, la Maison de la Finance, créée notamment sous l'impulsion de la **Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne**, regroupe toutes les formations bancaires par alternance, universitaires et non universitaires du CFA Banques Lorraine et du CFPB Lorraine Champagne Ardenne. Le taux d'intégration des apprentis diplômés est proche de 85%.

En Picardie, la **Caisse d'Épargne des Hauts-de-France** a signé un partenariat avec l'Université Jules Verne qui prévoit des offres de stage et alternance, un accompagnement des manifestations scientifiques, pédagogiques et culturelles, une sensibilisation à l'entrepreneuriat.

À Toulouse, la **Banque Populaire Occitane** est membre fondateur de la Fondation Catalyses de l'Université Paul Sabatier dont les axes d'intervention sont : la valorisation du patrimoine scientifique, l'innovation pédagogique, le soutien au sport universitaire de haut niveau, et l'égalité des chances en accompagnant notamment les étudiants en situation de handicap.

En Île-de-France, **Société Générale** a créé un programme de formation en partenariat avec l'Université de Cergy-Pontoise. Ce programme offre l'opportunité de passer d'un Bac+2 à un Bac+5 tout en devenant salarié de la banque : les recrues débutent un programme d'une durée de 3 ans qui leur permet d'obtenir un master 2 et de devenir un expert dans le domaine patrimonial.

À La Rochelle, le **Crédit Mutuel Océan** est membre donateur-fondateur de la fondation d'Excelia Group (ex Groupe Sup de Co). Cette fondation a pour objectif d'intégrer l'humain au cœur des entreprises en attribuant des bourses d'études à des profils méritants issus de la diversité, des dotations et des prêts d'honneur à des étudiants de l'université porteurs de projets entrepreneuriaux à fort impact sociétal.

UNE EMPREINTE SOCIO-ÉCONOMIQUE ESSENTIELLE

De par leur ancrage territorial, les activités des banques ont une empreinte très forte sur le développement social et économique, qu'il s'agisse des salaires et taxes versés, des grands projets financés, de la chaîne des fournisseurs et sous-traitants, des entreprises qu'elles accompagnent et dont elles soutiennent les emplois, etc.

À titre d'exemple, par son investissement dans la Centrale de cogénération biomasse dans le Doubs, aux côtés notamment de la Banque des Territoires, le **Crédit Agricole Franche-Comté** a permis de pérenniser 120 emplois et d'en créer 20 autres dans le domaine de la production d'électricité en utilisant le bois et les résidus de scieries avoisinantes.

Grâce à un partenariat avec le **Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées** et la Chambre de commerce et d'industrie, le groupe Pierre Fabre a accompagné la création de plus de 158 emplois dans le Tarn à fin 2019 grâce à une convention de revitalisation signée avec l'État. Le dispositif, d'un montant total de 2,4 M€, permet d'accorder des subventions et des prêts bancaires à taux bonifiés à 29 PME et start-ups du département, ainsi qu'à la technopole Castres-Mazamet, l'IUT de Castres et l'établissement agro-environnemental du Tarn.

Plusieurs banques ont procédé à une mesure méthodique de leur empreinte socio-économique pour évaluer l'importance de leur impact sur leur territoire et leur ancrage local..

Ainsi, les retombées directes et indirectes sur l'économie liées à l'activité bancaire et au fonctionnement interne (collaborateurs, fournisseurs…) du **Crédit Mutuel Nord Europe** permettent de soutenir 41 100 emplois en France dont 21 200 dans les 7 départements de son territoire (Aisne, Ardennes, Marne, Nord, Pas-de-Calais, Oise, Somme).

En 2019, le **Groupe BPCE** a fait réaliser une étude d'empreinte socio-économique des réseaux **Banque Populaire** et **Caisse d'Épargne**, qui a permis de calculer l'impact de leur ac-

tivité en termes d'emplois soutenus (1,6 million) et de contribution au PIB (111 Md€). Par ailleurs, le **Groupe BPCE** estime que près de 99 000 emplois sont soutenus par les achats que le groupe réalise. Cette empreinte prend en compte les impacts indirects liés à la chaîne de fournisseurs, et les impacts induits liés aux salaires et taxes versés par les fournisseurs qui alimentent la consommation des ménages et les dépenses des administrations publiques. Les entreprises du groupe privilégient les fournisseurs locaux (69% sont présents sur leurs territoires de proximité) et participent ainsi au développement de l'économie et de l'emploi local.

34 caisses régionales du **Crédit Agricole** ont entrepris de mesurer leur empreinte socio-économique sur leur territoire, sur leur région et sur la France. À titre d'exemple, le **Crédit Agricole Aquitaine** (Gironde, Landes, Lot-et-Garonne) a établi en 2017 que 7 400 emplois étaient soutenus par ses fonds dépensés (rémunérations, achats, taxes…) et 86 600 autres emplois par ses fonds débloqués (investissement, financement, indemnisation) soit 93 400 emplois au total dont 43 600 sur son territoire représentant 5% des emplois départementaux. Au total, 6 Mds€ de richesse sont créés dont 47% sont captés par les trois départements de son territoire.

Pour mieux évaluer les impacts de son activité sur l'économie locale, la **Banque Rhône-Alpes** (**Groupe Crédit du Nord**) a procédé à une mesure de son empreinte socio-économique avec le cabinet Utopies. Basée sur ses achats, taxes, salaires versés ainsi que sur l'accompagnement de ses clients (crédits débloqués ou titres de participation réalisés), cette empreinte va au-delà de sa seule région d'activité en termes d'emplois soutenus et de PIB généré en France avec :

- 17 350 emplois soutenus dont 54% d'emplois locaux sur le territoire de la banque ;
- 1,2 Md€ de création de richesse par la banque dans l'économie française dont 713 M€ sur le territoire de la banque ;
- pour 1 salarié de la banque, 29 emplois supplémentaires sont soutenus dans l'économie française (dont 16 en Auvergne-Rhône-Alpes et Bourgogne-Franche-Comté où la banque est présente) ;
- la majorité des emplois soutenus sont localisés dans les régions d'implantation de la banque (Auvergne-Rhône-Alpes et Bourgogne-Franche-Comté) et en Île-de-France ;
- pour 1 prêt immobilier de 80 000 € financé par la Banque Rhône-Alpes, 1 emploi est soutenu en France ;
- les financements d'entreprises soutiennent 6 297 emplois et contribuent au PIB national à hauteur de 377 M€.

Premier employeur privé de Seine-Saint-Denis avec 13 000 postes de travail répartis entre sa banque de détail et les sièges mondiaux de plusieurs de ses activités bancaires, **BNP Paribas** a fait réaliser une mesure d'impact de son empreinte socio-économique sur le département en 2019 : à travers son activité de banque et son implantation sur le territoire, BNP Paribas y soutient plus de 46 000 emplois directs et indirects, et a injecté pour 2,8 Mds€ de prêts dans l'économie locale.

Philippe Brassac
Directeur général de Crédit Agricole SA

AU SERVICE DES TERRITOIRES, DANS UNE RELATION FONDÉE SUR L'HUMAIN, LA PROXIMITÉ ET L'UTILITÉ

Qu'elle soit abordée d'un point de vue économique, géographique, géopolitique ou juridique, la notion de territoire est toujours associée à l'idée d'un espace qui doit être valorisé et protégé avec ferveur par celles et ceux qui en répondent.

Se mettre au service des territoires, financer leur économie et accompagner les populations qui les occupent n'est donc pas une mince affaire.

Car s'il s'agit, d'un côté, de développer et de pérenniser les richesses et la diversité de nos terroirs, il est aussi question d'être présent dans des régions moins accessibles, moins peuplées, moins dynamiques.

Les territoires ne sont pas des espaces figés : il faut donc non seulement les « couvrir » en étant partout, mais aussi accompagner leur développement, donner à leur économie un indispensable soutien en matière d'innovation, de transition énergétique, d'immobilier, de santé, d'infrastructures, de tourisme... sans oublier de renforcer les liens sociaux qui en sont le ciment.

Mais surtout, chaque territoire a ses caractéristiques propres. Au-delà des délimitations administratives, c'est d'ailleurs souvent ce qui en dessine les contours. Il n'est donc évidemment pas question de dupliquer, en leur sein, un modèle unique. Il est nécessaire au contraire d'avoir une approche personnalisée, issue de la connaissance du terrain, des individus, du tissu économique et du patrimoine.

Le **Crédit Agricole** est conscient de la responsabilité qui est la sienne au service des territoires. C'est dans cet état d'esprit qu'il a récemment réaffirmé, à travers la raison d'être dont il s'est doté - Agir chaque jour dans l'intérêt de nos clients et de la société - son engagement d'être le partenaire de confiance de tous, des plus modestes aux plus fortunés, des TPE aux plus grands groupes internationaux et de garantir l'accès au plus près à ses équipes tout en mettant en œuvre les meilleures pratiques technologiques. Pour ce faire, il s'appuie sur son ancrage territorial : avec pas moins de 8 500 agences **Crédit Agricole** et **LCL**, 6 000 points relais et 17 500 distributeurs automatiques de billets, notre banque a fait le choix d'offrir à ses clients, en complément des canaux à distance, une relation fondée sur l'humain et la proximité géographique. C'est ce principe d'utilité et d'universalité qui guide son action.